



**LIVRET
D'ACCUEIL**

SOMMAIRE

- | | |
|-------------|---|
| 1 / | Bienvenue à la Confédération générale du travail! |
| 2 / | Prendre sa place dans la CGT |
| 3 / | Construisons ensemble: quel projet CGT – Repères revendicatifs |
| 4 / | Les valeurs de la CGT – Pour l'égalité sociale, contre le racisme et les idées d'extrême droite |
| 5 / | S'organiser et se défendre dans l'entreprise – Représentativité/ rapport de force/syndicalisation |
| 6 / | Formation syndicale: équipé pour agir |
| 7 / | Les organisations de la CGT |
| 8a/ | Pour les cadres et professions intermédiaires: l'Ugict-CGT! |
| 8b/ | Syndicalisme retraité: l'UCR-CGT |
| 8c/ | Privées d'emploi, mais pas de droits: le CNTPEP-CGT |
| 9 / | Les associations de la CGT |
| 10 / | Bref historique des acquis sociaux |
| 11 / | La communication: un outil au service de la bataille des idées |
| 12 / | S'informer: la presse et les médias CGT |
| 13 / | Les organisations professionnelles |
| 14 / | La CGT dans votre territoire |
| 15 / | Glossaire |



**1/ BIENVENUE À LA CONFÉDÉRATION
GÉNÉRALE DU TRAVAIL!**

Bienvenue dans votre organisation: la CGT. Si derrière ce sigle se cache une histoire, c'est, avant tout, par l'engagement de ses adhérentes rassemblées que la CGT s'est construite dans le respect des différences et de la démocratie. Ce sont les adhérentes, dans leur diversité et par leur nombre, qui font la richesse et le dynamisme de la CGT. Aussi, la place de l'adhérente, sa participation sont des ingrédients fondamentaux pour créer un rapport de force et peser sur les choix qui impactent les travailleuses. C'est aussi un gage de démocratie interne qui garantit des prises de décisions collectives. Ainsi, nous visons à ce que chaque syndiquée devienne actrice et décideuse dans son syndicat.

Ce document n'est pas un mode d'emploi de la CGT, il a été conçu pour aider chacune à prendre sa place dans l'activité syndicale, s'investir dans l'organisation, s'y épanouir, selon ses envies et ses possibilités.

Ce livret permet de partager le sens de l'engagement syndical et de faire découvrir l'organisation, son mode de

fonctionnement (parfois complexe) et les moyens dont nous disposons pour animer l'activité syndicale (de la cotisation à la formation, en passant par l'information).

Nous espérons qu'il vous sera utile. Notre ambition est d'ouvrir le syndicalisme à toutes les travailleuses, jeunes, précaires, retraitées, privées d'emploi... De nombreux chantiers sont devant nous. Nous devons notamment travailler sur la place des femmes, encore trop peu nombreuses à la CGT, et en particulier sur les postes à responsabilités.

Vous l'aurez compris, notre syndicalisme¹ est ambitieux. Il veut changer ce monde injuste en conjuguant revendications sociales et préservation de la planète tout en agissant au quotidien au plus près des travailleurs et des travailleuses. Une double ambition partagée, j'en suis sûr.

Fraternellement

Sophie BINET,
Secrétaire Générale de la CGT



2 / PRENDRE SA PLACE DANS LA CGT

Pousser la porte d'un syndicat pour y adhérer, c'est d'abord briser l'isolement dans lequel les modes d'organisation du travail nous enferment.

Trouver sa place dans la CGT, ce n'est pas simplement verser une cotisation. C'est

investir l'action syndicale, s'y épanouir selon ses souhaits et ses possibilités. Se syndiquer, c'est faire le choix de s'organiser pour agir collectivement, de défendre et conquérir de nouveaux droits.

Une place pour chacun-e...

Se syndiquer à la CGT, c'est partager son vécu, ses connaissances, ses compétences dans l'intérêt collectif. Militer à la CGT, c'est prendre sa place selon ses disponibilités et ses centres d'intérêt pour participer à la vie de son syndicat, proposer des actions, donner son avis, décider des positions, de l'activité et des actions à mener, tenir compte de l'opinion des autres.

Ensemble, les syndiquées évaluent et analysent la situation de l'entreprise et de la société. Elles et ils mènent des actions sur la base des revendications des travailleuses: salaires, conditions de travail, formation, qualité du service public...

Chacune prend la place dont elle ou il a envie en respectant le choix des autres. Chacune compte pour une. À la CGT ce sont les adhérentes qui décident.

La vraie force de la CGT, c'est l'action conjugée et cohérente de ses milliers d'adhérentes pour améliorer la situation de toutes. Pour cela, elle allie contestation, mobilisation, proposition et négociation.

... de l'entreprise à la Confédération

Le syndicat déploie son activité quotidienne dans l'entreprise au plus près des salariées, en allant à la rencontre des collègues, en les écoutant, en suscitant le débat...

Mais l'engagement syndical dépasse aussi les portes de l'entreprise. Au niveau territorial, dans les unions locales et les unions départementales.

Outre le champ territorial qui couvre les questions interprofessionnelles, la CGT, ce sont aussi des organisations syndicales professionnelles rassemblées dans des fédérations, organisées par branches d'activités (industries, services, fonction publique...).

Si la CGT est vaste, elle est organisée en syndicats d'entreprise pour privilégier la proximité avec l'ensemble des salariées, mais aussi en syndicats de site, en syndicats locaux et départementaux, voire régionaux.

La cotisation, un pilier de l'indépendance financière pour l'activité syndicale

Être syndiquée à la CGT, c'est verser une cotisation. Elle est le cœur des ressources financières qui conditionnent l'activité syndicale, son ampleur et ses succès. En appuyant son financement *via* les cotisations, la CGT assied son indépendance de vie et d'action vis-à-vis du patronat, des pouvoirs publics et des collectivités locales.

La cotisation est fixée statutairement à 1 % du salaire net. Chaque adhérente cotise proportionnellement à ses revenus. Elle alimente l'ensemble des structures de la CGT. Le premier versement, appelé FNI (fonds national interprofessionnel), est destiné à financer un fonds de solidarité entre les organisations de la CGT. Sa vocation fondamentale est de contribuer à développer l'action, l'implantation, le renforcement de la CGT. Les cotisations syndicales établissent les bases de la démocratie syndicale de la CGT.



3/ CONSTRUISONS ENSEMBLE: QUEL PROJET CGT REPÈRES REVENDICATIFS

La CGT est souvent réduite à une image de syndicat contestataire. Pourtant, l'histoire montre que la CGT a toujours été force de propositions. Avec la revendication de la journée des 8 heures ou celle des congés payés par exemple, la CGT a lancé l'idée d'être payée sans être au travail. Une conquête inimaginable à l'époque. C'est encore la CGT qui a por-

té la construction de la Sécurité sociale ou celle des comités d'entreprise pour favoriser l'accès à culture, aux loisirs, au sport.

Aujourd'hui, elle continue d'imaginer de nouveaux droits pour garantir une couverture sociale tout au long de la carrière avec le nouveau statut du ou de la travailleuse salariée. À contre-courant

de la pensée dominante, la CGT porte la revendication de la semaine de travail à 32 heures, des projets de développement industriel et du renforcement des services publics. Elle avance des propositions concrètes pour gagner le droit à la déconnexion, financer la perte d'autonomie ou encore imposer l'égalité professionnelle...

Du carreau cassé au bulletin de salaire jusqu'à la transformation de la société, la CGT œuvre, depuis plus d'un siècle, pour l'émancipation collective et individuelle, la transformation du travail et un développement humain durable. L'ambition est d'agir pour la mise en œuvre de politiques de développement fondées sur la revalorisation du travail et la préservation de l'environnement, en associant les enjeux sociaux et environnementaux.

Placer les salarié-e-s au cœur de la démarche revendicative

C'est en étant à l'écoute des travailleuses, de leurs doléances et de leurs aspirations, que chaque syndicat engage la construction du rapport de force. C'est en partant des réalités du travail de chacune que l'on développe l'action collective pour peser sur les décisions stratégiques et en imposer d'autres.

Cette démarche syndicale est au cœur de l'élaboration des propositions et du développement de l'action collective. C'est se donner les moyens d'obtenir des améliorations immédiates (sur l'organisation, le temps de travail ou encore la reconnaissance du travail par des hausses de salaire). C'est également

un levier pour pointer les choix économiques et sociaux qui impactent directement le quotidien des travailleuses mais aussi celui des consommateur·rices et usager·ères.

En faisant le choix de placer le travail et sa transformation au centre de sa démarche revendicative, la CGT se donne les moyens d'agir pour une autre façon de produire les richesses afin de les répartir différemment, pour mieux répondre aux besoins, en quantité et en qualité, pour plus d'égalité, de solidarité et pour plus de démocratie.

Les fiches revendicatives : un outil au service de la démarche syndicale

Pour accompagner cette démarche, la CGT élabore, à partir des orientations votées lors des congrès, des repères revendicatifs compilés sous forme de fiches. Chaque thématique (salaire, qualification, droit à la formation professionnelle, droit à la santé, égalité professionnelle, droit aux transports, logements, services publics...) revient sur les enjeux et les problématiques et apporte des éléments pour y répondre. Ces fiches compilent ce que souhaite la CGT, ce qui existe aujourd'hui et les moyens pour y parvenir.

C'est un outil utile et efficace au service des syndiqués afin de permettre l'élaboration par les salarié·es elles et eux-mêmes de leurs revendications².

www.cgt.fr/dossiers/tous-les-reperes-revendicatifs-de-la-cgt
analyses-propositions.cgt.fr



4 / LES VALEURS DE LA CGT – POUR L'ÉGALITÉ SOCIALE, CONTRE LE RACISME ET LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

La CGT œuvre au rassemblement de toutes les salariées dans leur diversité. Son but, précisé dans le préambule des statuts, est d'agir « *pour que prévalent dans la société des idéaux de liberté,*

d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité ».

La CGT fait le choix assumé « *de peser sur les choix politiques, sur la base de [ses] repères revendicatifs et de [ses]*

orientations. Parmi celles-ci nous avons un fil rouge, le progrès social, la paix, les libertés, la démocratie, et un fil conducteur permanent: la démocratie syndicale. »

Une organisation indépendante

Dans ses statuts, la CGT affirme clairement son indépendance d'orientations, de moyens d'action et de conception de la société.

L'article 6 des statuts confédéraux précise que « *la CGT se fonde sur l'indépendance de l'organisation à l'égard du patronat, des pouvoirs publics, des gouvernements, organisations politiques, philosophiques, religieuses et autres* ».

Aussi, la liberté de candidature aux élections politiques est reconnue dès lors qu'elle s'exerce en respectant l'indépendance de l'organisation et que nul ne se réclame de son appartenance à la CGT pour des fins autres que l'action du syndicat.

Contre le racisme et les idées d'extrême droite

L'extrême droite ne porte pas les valeurs que défend la CGT. Celles d'agir « *contre toutes les discriminations, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions* ». Par conséquent, nous menons en permanence une farouche bataille contre les idées d'extrême droite qui divisent les salariés, et notamment contre le racisme, le complotisme, l'islamophobie.



Aussi, il est inconcevable, même au nom de la liberté d'opinion dans la CGT, que celle-ci puisse être représentée, à quelque niveau que ce soit, par des militantes ou adhérentes revendiquant par ailleurs publiquement leur adhésion aux thèses nationalistes de l'extrême droite au sein du Rassemblement national ou de toute autre organisation. Ces thèses sont incompatibles avec les valeurs de la CGT.

Pour l'égalité sociale

La bataille de la CGT pour l'égalité vise toutes les causes d'inégalités (sociales, de genre, d'origine, etc.) à tous les niveaux, pour les faire reculer toutes dans un même mouvement.

Lutter contre ces inégalités, c'est renouer avec le progrès pour toutes, et défendre l'ensemble des salarié·es, parvenir à une société démocratique fondée sur la satisfaction de tous les besoins humains, la paix et la solidarité, et mettre fin à toutes les formes d'exploitation et de domination.



5 / S'ORGANISER ET SE DÉFENDRE DANS L'ENTREPRISE – REPRÉSENTATIVITÉ/RAPPORT DE FORCE/ SYNDICALISATION

Selon sa formation, son poste, son parcours professionnel, ses responsabilités, sa place dans l'organisation du travail, sa charge de travail, chaque salariée a des besoins particuliers. Ces besoins se traduisent en revendications collectives quand ils sont mis en débat par le syndicat. Ce sont les salariées, dans cet échange, qui déterminent les revendications à partir de ce qu'ils vivent.

Le rapport de force³, élément central pour conquérir et préserver ses droits

L'issue positive de ces revendications, la conquête de transformations sociales reposent sur la construction du rapport de force, c'est-à-dire par la mobilisation, sous toutes ses formes, du plus grand nombre de salariées. L'expression des salariées par des moyens divers (témoignages, pétitions, réunions syndicales...) est l'élément constitutif du rapport de force, tout comme le nombre de syndiquées à la CGT.

De la même façon, les voix recueillies lors des élections professionnelles dans les entreprises et dans la fonction publique, qui fixent l'audience des organisations syndicales, en sont un élément constitutif. En effet, des résultats aux élections dépend la capacité du syndicat à peser

dans les négociations nationales, régionales, locales, qu'elles soient professionnelles ou interprofessionnelles.

Le syndicat, outil des salarié-e-s

Le syndicat est le véritable outil mis à la disposition des salarié-e-s pour élaborer collectivement et faire avancer leurs revendications. Le syndicat aide en mettant en débat les formes d'action qui lui semblent les plus efficaces. Il organise des assemblées générales, coordonne, fournit la logistique, les moyens, l'expérience. Quand la revendication est nationale ou interprofessionnelle, l'organisation syndicale permet de coordonner les actions sur l'ensemble du territoire.

La conception revendicative de la CGT s'articule autour de: besoins/revendications, propositions/actions, consultations/négociations. La force de notre syndicalisme réside dans notre capacité collective à proposer, confronter, intégrer, analyser et affiner les revendications avec les salariés.

Sans syndiquée-s, il n'y aurait pas de syndicat. Et sans syndicat, il n'y aurait pas de droits ou si peu. Les syndiquée-s sont au centre de l'activité syndicale. Elles et ils sont les auteur-rices et acteur-rices de leur avenir en commun.



6 / FORMATION SYNDICALE: ÉQUIPÉ POUR AGIR

Pourquoi la CGT fait-elle de la formation ?

« **ÉQUIPER POUR AGIR** » : c'est ce qui, en trois mots, définit le projet pédagogique de la CGT.

« **ÉQUIPER** » en savoirs (ce que nous appelons plus communément nos fondamentaux ou encore les socles) et équiper en savoir-faire (pour des actes et des actions concrètes), ces deux gammes fonctionnant dans un rapport de complémentarité.

« **AGIR** » pour élaborer démocratiquement nos orientations et les mettre en œuvre, agir pour donner sens et vie à nos valeurs.

Se former syndicalement, pour être efficace tout simplement

L'objectif de la formation syndicale est d'équiper nos syndiquées, militantes et dirigeantes en savoirs et savoir-faire pour agir, mener et conduire leur activité, remplir leur mandat et fédérer le plus grand nombre.

Notre organisation vise également à informer et former ses adhérentes pour :

- éclairer sur les fonctionnements économiques et sociaux ;
- présenter les acteur·rice·s et les enjeux ;
- amener les stagiaires à un cheminement intellectuel, autonome ;
- construire collectivement les réponses possibles.

La personne syndiquée est accueillie dès

son adhésion et toute sa vie dans la CGT pour conjuguer formation, information et pratiques syndicales.

Elle recevra la ou les formations appropriées afin de pouvoir assumer de la meilleure façon possible ses mandats et ses responsabilités syndicales.

La CGT a un agrément du ministère du Travail l'autorisant à dispenser de la formation économique, sociale et syndicale.

Mieux développer ensemble la formation syndicale, pour des syndiqué·e·s CGT acteur·rice·s de nouvelles conquêtes sociales

Les salariées du secteur privé et les agentes de la fonction publique bénéficient de douze jours par an de congé de formation économique, sociale et syndicale avec maintien total par l'employeur de leur rémunération (articles L. 2145-6 et L. 2145-7 du Code du travail, et décrets 84-474,85-552 et 88-676). Pour les animateur·rice·s ou formateur·rice·s, le congé est porté à dix-huit jours. La ou le salariée doit adresser sa demande de congé au moins trente jours avant le début de la formation.

Accès à la formation syndicale

Chaque organisation syndicale locale et fédérale propose un plan de formation. Les formations sont ouvertes à toutes les syndiquées. Vous trouverez auprès des organisations les informations nécessaires pour vous y inscrire.



7/ LES ORGANISATIONS DE LA CGT

LE SYNDICAT, BASE DE TOUTE LA CGT

Les syndicats peuvent regrouper les salariées actives et retraitées correspondant à leurs champs d'activité, ainsi que les salariées privées d'emploi.

LES STRUCTURES TERRITORIALES

- **Les unions locales (UL):** elles sont le lien de proximité, l'intermédiaire entre les syndiquées et les salariées travaillant sur leur territoire, souvent une ou plusieurs communes.
- **Les unions départementales (UD):** elles regroupent l'ensemble des syndicats présents sur leur territoire (le département), toutes professions confondues, et animent la vie syndicale et l'action revendicative. Elles représentent la CGT auprès des pouvoirs publics territoriaux.
- **Les comités régionaux:** ils sont composés par les UD, et représentent la CGT auprès des pouvoirs publics territoriaux et dans différentes institutions ou organismes paritaires.

LES STRUCTURES PROFESSIONNELLES

Les fédérations: la CGT est composée de trente-trois organisations et fédérations professionnelles nationales constituées des syndicats relevant d'une ou plusieurs branches professionnelles.

LA CONFÉDÉRATION

Fondée en 1895, la CGT est le fruit de la fusion de la Fédération nationale des syndicats et de la Fédération nationale des Bourses du travail. Issue de cette organisation professionnelle et géographique, la CGT regroupe aujourd'hui les fédérations et les organisations territoriales.

« Émanation et bien commun de toutes les organisations qui la composent », le rôle de la Confédération est d'impulser la mise en œuvre de l'activité dans les structures en veillant au respect des orientations de congrès. Elle veille notamment « à la défense, à l'unité et à l'organisation des salariées de tous statuts et de toutes générations ».

Voir le film « Les structures de la CGT, toute une histoire » :
youtu.be/N4q57c76dec

8a / POUR LES CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES: L'UGICT-CGT!



Du fait de leurs responsabilités, de leur niveau de qualification et de leur autonomie, les cadres et professions intermédiaires ont un rapport spécifique au travail. Elles et ils sont à la fois vecteurices et victimes des transformations du travail.

La spécificité des cadres et professions intermédiaires

Temps de travail très élevé, télétravail, forfaits jours...: les frontières entre vie privée et vie professionnelle sont de plus en plus floues, et les employeuses inversent les responsabilités, culpabilisant les salariées de travailler trop, comme si c'était un choix!

Alors que leurs responsabilités peuvent les conduire au pénal, cadres et professions intermédiaires ne sont pas associées aux choix stratégiques, n'ont pas la possibilité effective de faire autrement et sont coincées entre se soumettre ou se démettre. Le « *Wall Street management* », c'est-à-dire la mise en place d'une organisation du travail dont l'objectif premier est la course à la rentabilité, individualise. Il fait primer des objectifs chiffrés à court terme sur le travail bien fait, le vidant ainsi de son sens. Le travail relationnel et intellectuel est standardisé, les cadres et professions intermédiaires sont soumises à des exigences de changement permanent, ce qui déstabilise les équipes et remet en cause les savoir-faire et le professionnalisme.

Une organisation spécifique pour répondre aux enjeux revendicatifs

Pour permettre aux cadres et professions intermédiaires de définir les

revendications et les modes d'action qui leur conviennent, la CGT s'est dotée d'une organisation spécifique, l'Ugict-CGT, l'Union générale des ingénieures, cadres et techniciennes CGT. L'Ugict-CGT se décline dans les professions *via* des unions fédérales ICT, dans les territoires avec des commissions départementales Ugict, et sur les lieux de travail avec des syndicats ou sections Ugict. L'affiliation à l'Ugict* permet à l'ensemble des cadres et professions intermédiaires syndiquées à la CGT de recevoir *Options*, le journal de l'Ugict.

Un engagement de terrain

Droit à la déconnexion, autonomie et réduction du temps et de la charge de travail, encadrement du télétravail, reconnaissance des qualifications, droit de refus, d'alerte et d'alternative pour pouvoir faire primer son éthique professionnelle sur les direc-

tives financières sont autant de revendications portées par l'Ugict-CGT. En 2020, après cinq ans de lutte, l'Ugict a gagné l'accord national interprofessionnel encadrement, renforçant le statut cadre, la prévoyance spécifique et la reconnaissance des qualifications.

L'Ugict-CGT assure la présidence d'Eurocadres, qui regroupe au niveau européen cinquante-six syndicats de cadres et professions intermédiaires. Avec de nombreuses ONG, l'Ugict-CGT a fondé la Maison des lanceurs d'alerte en 2018 et est membre de son bureau. L'Ugict-CGT anime un collectif regroupant cent-cinquante jeunes diplômées pour leur permettre d'échanger sur leurs problématiques communes et de découvrir la CGT.

Plus d'informations: ugictcgt.fr

*L'affiliation doit être réalisée par le syndicat: quand il effectue les remontées de cotisations *via* le logiciel de gestion CGT CoGeTise, il faut cocher la case « Ugict ».



8b / SYNDICALISME RETRAITÉ:
L'UCR-CGT



L'Union confédérale des retraités (UCR-CGT) est l'organisme confédéral de la CGT à destination des retraitées, préretraitées et pensionnées.

Elle est représentée au Comité national des retraitées et personnes âgées. Elle est membre de la Fédération européenne des retraitées et personnes âgées (Ferpa), laquelle est affiliée à la Confédération européenne des syndicats (CES)⁴.

Elle se fixe pour mission de défendre les intérêts des retraitées et organise aussi les loisirs avec son association Loisirs et solidarité des retraités (LSR).

Elle édite le bimestriel *Vie nouvelle* diffusée auprès de ses adhérentes.

La continuité syndicale

Aujourd'hui, beaucoup trop de syndiquées partent à la retraite en ignorant l'existence du syndicalisme retraité ou ne se sentent pas concernées. Mais, s'il n'existe plus de lien de subordination avec l'employeuse, une fois en re-

traite, il y a toujours des revendications à défendre. Le champ revendicatif se déplace de l'entreprise au lieu de vie. Aussi, la continuité syndicale est un élément essentiel du maintien de la syndicalisation des retraitées au moment du départ à la retraite. L'organisation d'initiatives, des journées d'accueils par exemple, peut y contribuer.

L'engagement des actives et retraitées permet de porter à la connaissance de toutes les syndiquées qui vont partir à la retraite l'existence du syndicalisme retraité CGT. Celui-ci, tout en étant intergénérationnel, se vit autrement que le syndicalisme des actives. L'organisation des retraitées, en liaison étroite avec les actives, est la meilleure assurance contre la politique de démantèlement des retraites mise en œuvre par le patronat et les gouvernements successifs. Aussi, le renforcement du syndicalisme retraité, par le biais de la continuité syndicale et par de nouvelles adhésions, est l'étape obligée si l'on veut faire grandir le rapport de force.



**8c / PRIVÉ·E·S D'EMPLOI MAIS PAS DE DROITS:
LE CNTPEP-CGT**



Comité national CGT des travailleur-se-s privé-e-s d'emploi et précaires (CNTPEP-CGT)

Avec le Comité national et ses comités locaux, la CGT est le seul syndicat à organiser les travailleuses privées d'emploi et précaires. Pour la CGT, le chômage est un levier patronal pour développer la précarité, accroître la concurrence entre les travailleuses et ainsi faire pression sur les salaires et conditions de travail de l'ensemble des travailleuses.

Le droit au travail avant tout

Le Comité CGT des travailleur-se-s privé-e-s d'emploi et précaires revendique le droit à un emploi stable et correctement rémunéré pour toutes. C'est pour faire vivre cette revendication auprès des travailleuses privées

d'emploi et précaires que nous lançons – avec l'ensemble des organisations de la CGT qui le souhaitent – des initiatives type bureau d'embauche.

Le Comité porte également le droit au salaire pour l'ensemble des travailleuses qui sont dans l'incapacité de se le procurer par le travail. C'est pourquoi il milite pour une sécurité sociale intégrale qui indemnise 100 % des travailleuses privées d'emploi ! En convergence avec les syndicats de Pôle emploi, « des deux côtés du guichet », le Comité revendique un service public de l'emploi qui accompagne les travailleuses privées d'emploi au lieu de les contrôler et radier.

Organisés en territoire, des comités locaux du CNTPEP-CGT tiennent des permanences dans les unions locales avec l'aide d'un guide des droits du ou de la travailleuse privée d'emploi (chomeursprecaires-cgt.fr/guide-des-droits/).



L'IHS-CGT

L'Institut CGT d'histoire sociale (IHS-CGT) est une association créée en 1982. Son action vise à mobiliser ses atouts et ses compétences pour partager le plus largement possible l'histoire sociale et, singulièrement, à travers la longue expérience de la CGT. L'Institut se consacre à la sauvegarde, au classement et à la valorisation des archives de la Confédération. Cela le conduit à ouvrir les archives à l'étude et à la recherche ainsi qu'à organiser des conférences, séminaires et colloques, seul ou en coopération avec des universitaires et des chercheurs-ses. Ces initiatives donnent souvent lieu à publications qui renforcent le pôle éditorial de l'Institut, également producteur de brochures et d'ouvrages traitant des aspects particuliers de l'histoire sociale. Par ailleurs, il publie *Les Cahiers CGT d'histoire sociale*, une revue trimestrielle qui traite de l'histoire sociale de notre pays, de celle de la CGT et s'efforce de donner le volet histo-

rique des actions qui font l'actualité (www.ihs.cgt.fr). Cette revue est diffusée par abonnement.

D'une manière générale, l'IHS-CGT recherche les formes les plus appropriées pour toucher un public large afin de mettre à sa disposition les éléments d'histoire et les documents d'archives (documents papiers, photographies, films) lui permettant de s'approprier les expériences sociales et politiques du passé.

L'IHS se décline aussi dans les structures CGT professionnelles et territoriales.

Indecosa-CGT

Dans l'entreprise, la CGT défend les droits des salariées. Depuis 1979, Indecosa-CGT (Association pour l'information et la défense des consommateur-rices salariées) le fait dans leur vie courante.

Sa première mission est d'apporter une aide individuelle ou collective à toutes les salariées, les travailleuses privées d'emploi, les retraitées, toutes les citoyen-nes



qui sont des « usager·es consommateur·rices », lors des conflits qui naissent « hors de l'entreprise » et qui touchent tous les domaines de la consommation: alimentation, transport, banque, assurance, énergie, logement, santé, etc.

Il existe aujourd'hui près de 280 points d'accueils dans les principales villes où se tiennent leurs permanences assurées par des militantes formées.

Toute syndiquée CGT est adhérente de son association de consommateur·rices (article 33 des statuts).

Indecosa-CGT milite pour un consumérisme socialement et environnementalement responsable, et publie son magazine bimestriel *IN*.

www.indecosa.cgt.fr

L'Avenir social



La singularité de L'Avenir social réside dans une approche cohérente qui va des causes jusqu'aux conséquences des

conditions de vie dramatiques de millions d'êtres humains. À travers ses objectifs, L'Avenir social ap-

porte son soutien et son aide dans des actions concrètes, limitées dans le temps et l'espace mais dont les effets sont durables. Il apporte un soin particulier à l'implication des femmes à égalité de droits et de devoirs avec les hommes.

Pour toutes celles et tous ceux qui sont concernées et s'impliquent dans l'action solidaire, l'action de L'Avenir social se veut un chemin de conscientisation qu'un autre monde est possible.

www.avenirsocial.org

L'Ancav-SC

Créée en 1985, l'Ancav (Association nationale de coordination des ac-



tivités de vacances des comités d'entreprise) agit pour le

droit aux vacances des salariées sur la base du tourisme social. Pour ce faire, elle s'appuie sur les prérogatives des CSE et organismes équivalents, ainsi que sur un vaste réseau associatif dans les territoires.

www.ancavtt.com

Le syndicalisme fait partie du patrimoine vivant de l'humanité et de la démocratie. Fait social devenu universel, il a d'abord émergé en Europe avec la révolution industrielle, et y est resté depuis profondément enraciné. L'histoire de la CGT s'inscrit dans cet ensemble. La Confédération est née de la volonté des salariées de s'organiser collectivement et durablement pour défendre leurs intérêts face à l'oppression et à l'exploitation, conquérir des droits et les faire valoir, imaginer un monde plus juste et proposer des voies pour y parvenir... Bâtie selon deux dimensions professionnelles et géographiques, la CGT s'est forgée et constituée au fil de l'histoire autour d'une conception de solidarité entre les salariées qui combine ancrage à l'entreprise et ancrage dans son territoire.

La naissance

En 1895, à Limoges, ces deux modes d'organisation syndicale, territoriale et professionnelle, se combinent pour donner naissance à la Confédération générale du travail. Les structures seront consolidées en 1902 à travers des sections des fédérations professionnelles et des Bourses du travail. Les premiers pas de la CGT sont hésitants, les clivages politiques sont nombreux. Au

congrès de 1906, alors que la lutte pour les 8 heures et les grèves prennent de l'ampleur, les déléguées se retrouvent autour d'ambitions communes. En effet, la charte d'Amiens⁵ assigne trois tâches fondamentales au syndicalisme : la lutte des classes⁶, la « double besogne »⁷ (action pour le quotidien et action pour la transformation sociale), l'indépendance vis-à-vis des partis, des Églises, de l'État et du patronat. Pour une majorité, ces positions se confondent avec l'orientation syndicaliste révolutionnaire qui fait du syndicat l'instrument de l'émancipation ouvrière et de la grève générale sa première étape. D'autres se réclament d'orientations réformistes⁸. Tandis que la CGT s'engage en faveur de la création de fédérations d'industrie, les unions départementales se substituent aux Bourses du travail⁹ dans les structures confédérales à partir de 1913. Le fédéralisme¹⁰, autrement dit le droit pour chaque organisation confédérée à s'administrer et à décider librement, constitue le principe d'organisation de la centrale.

1936 : victoire sur la misère

Les accords de Matignon sont signés le 7 juin 1936 entre la CGT, la Confédération générale de la production française et le président du Conseil. Ils prévoient

l'augmentation des salaires, le droit d'adhérer librement à un syndicat, les déléguées ouvrières, la création des conventions collectives. Les 40 heures et les congés payés sont aussi gagnés. Pour la première fois dans l'histoire sociale du pays, la syndicalisation devient un phénomène de masse en liant mobilisation et acquis sociaux – ça ne durera pas. La droite et le patronat exploitent les failles du Front populaire, la guerre d'Espagne entraîne des divergences. La signature, en 1939, du pacte de non-agression entre l'URSS et l'Allemagne fournit le prétexte à l'expulsion de la CGT des militantes communistes et des syndicats qu'elles et ils dirigent. La droite exulte: « *Plutôt Hitler que le Front populaire* »!

1945-1946

La CGT réunifiée compte dorénavant cinq millions d'adhérentes. La poussée progressiste¹¹ de l'après-guerre permet des avancées sociales et économiques majeures (nationalisation de secteurs clés de l'industrie, Sécurité sociale, comités d'entreprise, statuts des personnels de la fonction publique...).

L'embellie de Mai 68

En janvier 1966, la CGT conclut un accord d'unité d'action avec la CFDT, née

en 1964 de la déconfessionnalisation de la CFTC. Pour la première fois depuis la scission de 1948 avec FO, la CGT sort de son isolement. Face à la montée du chômage, aux attaques contre la gestion démocratique de la Sécurité sociale, aux conditions de travail pesantes, cet accord libère des énergies revendicatives, provoque un essor des grèves, qui préfigurent Mai 68. Les « événements » de mai-juin 1968 et, en leur cœur, la puissante grève généralisée, avec un pic de huit millions de grévistes, placent la CGT au centre de la vie sociale.

Grèves de 1995

En décembre 1995, Alain Juppé, Premier ministre, présente une réforme qui met notamment en cause les régimes particuliers de retraites. Au terme de près d'un mois de mobilisations par la grève et les manifestations, il doit reculer.

Années 2000

Même si les mobilisations de ces dernières décennies n'ont pas abouti à de grandes victoires (à l'exception de 2006, contre le contrat première embauche), elles ont permis d'empêcher les gouvernements d'aller aussi loin qu'ils le souhaitaient. La CGT s'est inscrite dans une résistance permanente face à la casse des acquis sociaux.

11 / LA COMMUNICATION: UN OUTIL AU SERVICE DE LA BATAILLE DES IDÉES

Parce que la communication est un enjeu dans la bataille des idées, la CGT développe de nombreux outils à disposition des adhérentes. Outre la mise à disposition de supports papier traditionnels clés en main (affiches, visuels, tracts, vidéos...) pour aller à la rencontre des salarié-es, la communication confédérale propose de nombreux outils pour aider les adhérentes à devenir actrices des campagnes revendicatives.



Le site web cgt.fr

Le site web de la CGT est un lieu ressource. Tous les jours de la semaine, un article traitant des questions d'actualité, avec une mise en perspective syndicale, est publié. Vous y trouverez également l'ensemble des

communiqués de presse, des publications et vidéos réalisées. Dans la rubrique « Dossier », les éléments des campagnes revendicatives en cours sont compilés.

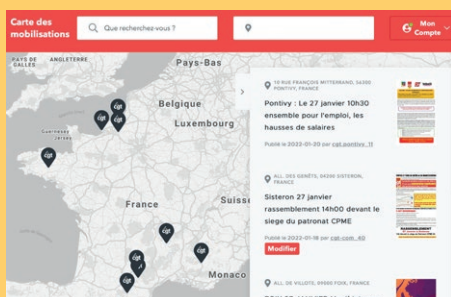
Le site cgt.fr vous permet aussi de retrouver facilement les éléments statutaires, les adresses et liens des organisations professionnelles et territoriales de la CGT. Enfin, il accueille également les sites « Analyses et propositions » et « Vie syndicale », qui compilent de manière thématique l'ensemble des travaux des secteurs confédéraux.



Newsletter

Chaque vendredi, une lettre d'information

permet à chacune de recevoir l'essentiel de l'actualité de la CGT. En un clic, vous pouvez vous y abonner depuis le site cgt.fr afin de suivre les événements de la semaine. Accompagnée d'un petit billet d'humeur qui donne le tempo de la semaine, la newsletter regroupe les sujets clés d'actualité et partage la dernière vidéo et publication CGT.



Carte des mobilisations

La mise en place de la « carte interactive » permet aux organisations de la CGT de renseigner et partager, en temps réel, les informations concernant les mobilisations nationales. En amont, c'est un lieu de partage des informations (lieu, date, tracts, visuels...) pour favoriser la présence dans les manifestations.

Réseaux sociaux

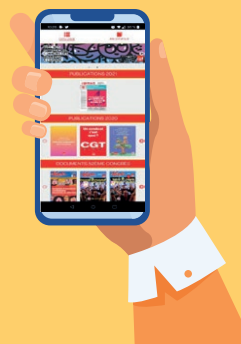
Parce que les réseaux sociaux font aujourd'hui partie du quotidien de millions de Françaises, la CGT a investi ces outils de communication. N'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook CGT, aux comptes

Twitter *@lacgtcommuniqué* et Instagram *cgt_confédération*.

Ils permettent de suivre, au quotidien, les informations syndicales et sociales et facilitent leurs diffusions auprès de l'ensemble des salariées.

Le Kiosque CGT

Le Kiosque est une application regroupant l'ensemble des publications CGT. Il est accessible sur PC et smartphone, même hors connexion. Il permet d'avoir toujours à disposition les informations thématiques de la CGT.



Pour télécharger l'application, flashez le QR code



Face à la concentration des médias entre les mains de quelques grands industriels, la CGT s'est dotée, dès sa création, de ses propres supports d'information à destination de ses militantes et, plus largement, des salariées. L'objectif est de faire connaître les revendications CGT, convaincre de leur bien-fondé, et donner ainsi aux militantes¹² les moyens d'affronter la bataille idéologique.



LE PEUPLE

Créé en 1921, le journal *Le Peuple*, devenu organe officiel de la CGT en 1972, est avant tout l'outil de liaison entre la

direction confédérale, les militantes et les syndicats. Aujourd'hui bimestriel, il est envoyé dans chaque syndicat. Son ambition est d'aider à l'activité militante. Il apporte des éléments de réflexions, d'analyses sur des sujets qui traversent l'actualité. Il rend compte des travaux de la direction confédérale et des débats des comités confédéraux nationaux.

LA VIE OUVRIÈRE, L'ENTREPRISE DE PRESSE DE LA CGT

En 1909, la CGT se dote d'une entreprise de presse, et d'un journal du même nom : *La Vie ouvrière*. Son fondateur, Pierre Monatte, explique alors que l'enjeu est de fournir « *des matériaux utilisables dans la bataille* » afin qu'elle gagne « *en intensité et en ampleur* ». Si, au fil du siècle écoulé, *La Vie ouvrière* a évolué, ce principe est toujours d'actualité. La *NVO (Nouvelle Vie ouvrière)* continue d'apporter « *un autre regard sur l'actualité sociale et juridique* » aux militantes.



En 2022, la *NVO* est devenue un magazine trimestriel thématique, en complémentarité du site web d'actualité sociale nvo.fr.

L'entreprise de presse de la CGT publie également la *Revue pratique de droit social (RPDS)*. Avec le site nvo-droits.fr et la publication de guides pratiques, c'est un outil pour défendre les droits des salariées au quotidien.



ENSEMBLE, LE MENSUEL DES ADHÉRENTS DE LA CGT

Ensemble est un mensuel adressé à toutes les adhérentes de la CGT. Financé,

à hauteur de 3 %, par la cotisation, il résume les valeurs communes de toute la CGT sans lesquelles il n'est pas de conquêtes sociales possible. Cette publication, sous format magazine papier, traite de l'ensemble de l'actualité sociale et propose, en complément, des liens disponibles en format digital pour aller plus loin dans l'information.



OPTIONS

Options, avec un « s » final pour signifier

« que plusieurs sont toujours possibles », est le journal de l'Ugict-CGT. Il publie des informations sociales en

direction des ingénieures, cadres et technicien·nes, sous une édition numérique bimensuelle en accès libre. Une version papier est envoyée chaque trimestre aux adhérentes, sous la forme d'une revue thématique, pour permettre d'approfondir un sujet et de prendre du recul sur l'actualité.



VIE NOUVELLE

Vie nouvelle est le magazine mensuel de l'Union confédérale des retraitées CGT. Il traite de tout ce qui fait la vie des retraitées : défense des droits, revendication, mobilisation, action et syndicalisme, mais aussi loisirs.

Les fédérations CGT et les unions départementales publient, elles aussi, des journaux ou bulletins d'information pour traiter des spécificités de l'activité sociale, économique et militante des territoires et des branches.

FÉDÉRATION DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tél.: 01 48 18 54 00 | Fax: 01 48 59 25 22 | fede@cgt-fapt.fr | www.cgt-fapt.fr

FÉDÉRATION CGT DE L'AGROALIMENTAIRE

Tél.: 01 55 82 84 45 | Fax: 01 48 51 57 49 | fnafe@fnafe.cgt.fr | www.fnafe.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DU SPECTACLE, AUDIOVISUEL ET ACTION CULTURELLE

Tél.: 01 48 03 87 60 | Fax: 01 42 40 90 20 | cgtspectacle@fnsac-cgt.com | www.fnsac-cgt.com

FÉDÉRATION CGT DES PERSONNELS DES BANQUES ET ASSURANCES

Tél.: 01 55 82 77 87 | Fax: 01 49 88 77 99 | fsba@cgt.fr | www.fsba.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Tél.: 01 55 82 84 40 | Fax: 01 48 57 95 65 | coord@cheminotcgt.fr | www.cheminotcgt.fr

FÉDÉRATION CGT DU COMMERCE, DISTRIBUTION, SERVICES

Tél.: 01 55 82 76 79 | Fax: 01 55 82 76 86 | fd.commerce.services@cgt.fr | www.commerce.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DE LA CONSTRUCTION BOIS ET AMEUBLEMENT

Tél.: 01 55 82 85 02 | Fax: 01 48 59 10 37 | construction@cgt.fr | www.construction.cgt.fr

FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE CGT

Tél.: 01 55 82 76 12 | Fax: 01 49 88 07 43 | ferc@cgt.fr | www.ferc-cgt.org

FÉDÉRATION CGT DE L'ÉQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Tél.: 01 55 82 88 75 | Fax: 01 48 51 62 50 | fd.equipement@cgt.fr | www.equipementcgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES FINANCES

Tél.: 01 55 82 76 66 | Fax: 01 55 82 76 69 | contact@cgtfinances.fr | www.cgtfinances.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT

Tél.: 01 84 21 33 00 | Fax: 01 55 82 69 15 | contact@fnic-cgt.fr | www.fnic-cgt.fr

SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES CGT

Tél.: 01 55 82 87 42 | Fax: 01 55 82 87 45 | snj@cgt.fr | www.snjcgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DU LIVRE, DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION

Tél.: 01 55 82 85 74 | Fax: 01 55 82 85 67 | filpac@filpac-cgt.fr | www.filpac-cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES SYNDICATS MARITIMES

Tél. : 01 55 82 80 45 | Fax : 01 55 82 81 46 | fnsn@cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE

Tél. : 01 55 82 86 10 | Fax : 01 55 82 86 53 | metaux@cgt.fr | www.ftm-cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES MINES ET DE L'ÉNERGIE

Tél. : 01 55 82 78 00 | Fax : 01 55 82 78 20 | fnme@fnme-cgt.fr | www.fnme-cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES OFFICIERS DE LA MARINE MARCHANDE

Tél. : 02 35 25 04 81 | fedeoffmarmarugict.cgt@orange.fr | www.fomm.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES ORGANISMES SOCIAUX

Tél. : 01 55 82 87 01 | Fax : 01 48 59 24 75 | fede@orgasociaux.cgt.fr | www.orgasociaux.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT POLICE

Tél. : 01 55 82 87 36 | Fax : 01 55 82 87 38 | cgtpolice@cgt.fr | www.police.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES PORTS ET DOCKS

Tél. : 01 55 82 89 30 | Fax : 01 55 82 89 29 | portsetdocks-cgt@wanadoo.fr | www.portsetdocks.org

FÉDÉRATION CGT DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE

Tél. : 01 44 84 50 33 | cgtdlaj@gmail.com | contact@commerciaux-cgt.fr

UNION DES SYNDICATS DE L'INTÉRIM CGT

Tél. : 01 55 82 89 80 | Fax : 01 55 82 89 79 | contact@usi.cgt.fr | www.interim.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT SANTÉ ET ACTION SOCIALE

Tél. : 01 55 82 87 49 | Fax : 01 55 82 87 74 | sg@sante.cgt.fr | www.sante.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)

Tél. : 01 55 82 88 20 | Fax : 01 48 51 98 20 | fdsp@cgt.fr | www.cgtservicespublics.fr

FÉDÉRATION CGT DES SOCIÉTÉS D'ÉTUDE, DE CONSEIL ET DE PRÉVENTION

Tél. : 01 55 82 89 41 | Fax : 01 55 82 89 42 | fsetud@cgt.fr | www.soc-etude.cgt.fr

Fédération CGT TEXTILE HABILLEMENT CUIR

Tél. : 01 55 82 84 89 | Fax : 01 55 82 84 90 | thc@cgt.fr | www.thc-cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES TRANSPORTS

Tél. : 01 55 82 77 26 | Fax : 01 55 82 77 35 | transports@cgt.fr | www.transports.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA CÉRAMIQUE

Tél. : 01 55 82 85 39 | Fax : 01 55 82 85 37 | ver-ceram@cgt.fr | www.verreceram-cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DES TRAVAILLEURS DE L'ÉTAT

Tél. : 01 55 82 89 00 | Fax : 01 55 82 89 01 | trav-etat@cgt.fr | www.fnte.cgt.fr

UNION FÉDÉRALE DES SYNDICATS DE L'ÉTAT

Tél. : 01 55 82 77 56 | ufse@cgt.fr | www.ufsecgt.fr



14 / LA CGT DANS VOTRE TERRITOIRE

Retrouvez les organisations CGT
en territoire sur cgt.fr, rubrique
« La CGT près de chez vous ».



1. **Syndicalisme, droit constitutionnel.** La liberté syndicale a été reconnue en France par la loi dite Waldeck-Rousseau de 1884. Le droit d'adhérer à un syndicat et de défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale a été ensuite réaffirmé dans le préambule de la Constitution de 1946 auquel se réfère le préambule de la Constitution de 1958.
2. **Revendications:** revendiquer, c'est partir à la conquête de nouveaux droits pour les salariées à partir des besoins exprimés sur les lieux de travail. La CGT possède trente-six fiches repères revendicatives qu'elle met à jour régulièrement. Quand nous nous mobilisons pour faire appliquer le droit existant, ce sont des **réclamations**. Les « Repères revendicatifs » ne sont pas le recueil de toutes les positions et propositions portées par la CGT, mais se veulent un outil utile et efficace au service de toutes les organisations afin de permettre l'élaboration par les salariées elles et eux-mêmes de leurs revendications.
3. **Rapport de force:** c'est une image prise à un instant T qui permet de déterminer l'état des forces en présence et leur ascendance l'une par rapport à l'autre. L'expression s'est construite notamment au travers des conflits sociaux. Le rapport de force se construit à partir de notre capacité à mobiliser les salariées, mais aussi par le nombre de nos adhérentes et les résultats que nous obtenons lors des élections professionnelles. Un rapport de force favorable est le meilleur moyen de faire avancer nos revendications face à l'employeur.
4. **CES:** la Confédération européenne des syndicats (CES) a été créée en 1973 afin de défendre les intérêts des travailleuses au niveau européen et de les représenter devant les organes de l'Union européenne (UE). La CGT s'y est affiliée en 1999.
5. **Charte d'Amiens:** adoptée en octobre 1906 lors du 9^e Congrès de la CGT et connue à partir de 1912 sous le nom de charte d'Amiens, elle reste une référence théorique du syndicalisme en France, en particulier du syndicalisme révolutionnaire et du syndicalisme de lutte.
6. **Lutte des classes:** c'est le concept principal utilisé par Karl Marx (1818-1883) dans le *Manifeste du Parti communiste*. Il décrit une situation où les classes sociales que sont la bourgeoisie et le prolétariat s'opposent fortement, voire violemment, en raison de l'exploitation de la seconde par la première qui possède le capital.

7. **Double besoin:** la défense des revendications immédiates et quotidiennes des travailleuses, et la lutte pour une transformation d'ensemble de la société « par l'expropriation capitaliste ».
8. **Orientations réformistes:** les réformistes évitent la confrontation directe avec le pouvoir dominant. Elles et ils forment plutôt un groupe d'orientation pragmatique, jamais radicale.
9. **Bourses du travail:** la Fédération des Bourses du travail a été l'un des fondements du mouvement syndical en organisant les travailleuses syndiquées dans les territoires. Elle est créée en 1892 au congrès de Saint-Étienne. Fernand Pelloutier (1867-1901) en est le premier secrétaire. Les Bourses du travail furent un des premiers supports de l'éducation populaire.
10. **Fédéralisme:** la loi de 1884, en constituant le syndicat professionnel comme unité de base, a fait du fédéralisme le mode commun d'organisation du mouvement syndical. La genèse de la CGT, dans la rencontre entre fédérations professionnelles et Bourses du travail, lui a donné la forme d'une double intégration professionnelle et territoriale. Le fédéralisme est un mode d'organisation dans laquelle chacune des membres dispose d'une large autonomie, les organisations de la CGT sont donc autonomes mais dans le respect des statuts et règles de vie communes.
11. **Progressiste:** aux États-Unis, s'est dit d'un mouvement réformateur combattant les excès de la société industrielle et l'injustice sociale. Cela signifie être pour le progrès social, pour un monde meilleur, pour des lendemains plus agréables pour toutes. C'est en cela que c'est une idéologie révolutionnaire.
12. **Militant-es:** qui luttent pour une cause. Ce sont des adhérentes CGT qui participent activement à la vie de l'organisation dans le respect de ses valeurs, de ses principes et de ses orientations. La ou le militante CGT œuvre à la qualité de la vie syndicale¹³ et à ce que l'on appelle la « culture d'orga »¹⁴.
13. **Vie syndicale:** tout ce qui est en rapport avec la vie démocratique de l'organisation, au bien-être dans le syndicat entre camarades, aux liens avec les adhérentes et aux relations avec les salariées.
14. **« Culture d'orga »:** c'est mettre tout en œuvre pour le bon fonctionnement de l'organisation et de toutes ses structures, avoir conscience de l'intérêt qui nous unit à tous les niveaux de la CGT, faire vivre ses valeurs et de respecter ses statuts. Un des principes de base étant que pour faire partie de l'organisation, il faut être à jour de ses cotisations selon les règles statutaires.

CGT:

Confédération générale du travail

CNTPEP:

Comité national des travailleuses privées d'emploi et précaires

FNI:

Fonds national interprofessionnel

IHS:

Institut de l'histoire sociale

INDECOSA:

Association pour l'information et la défense des consommateur·rice·s salarié·es

UCR:

Union confédérale des retraitées

UD:

Union départementale

UGICT:

Union générale des cadres, ingénieures et technicien·nes

UL:

Union locale

**RETROUVEZ
LES DERNIÈRES
PUBLICATIONS
DE LA CGT SUR L'APPLI
« LE KIOSQUE CGT »**

